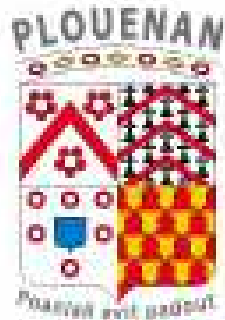


# PROJET EDUCATIF

**EPAL**

*10 RUE NICEPHORE NIEPCE  
29200 BREST*



## Projet éducatif de l'association Epal

### ***Des Valeurs Educatives***

- L'association EPAL, depuis 1982, défend des principes de démocratie, d'égalité des droits et devoirs, d'échanges, de réflexion et d'actions partagées.
  - Elle agit en complémentarité de la famille ou des lieux éducatifs tels que l'école pour susciter et accompagner de nouvelles dynamiques de vie sociale.
  - Elle accompagne l'apprentissage et la formation tout au long de la vie d'individus acteurs et responsables, dans une démarche de réciprocité.
- Elle contribue ainsi à faire vivre la pédagogie de l'éducation populaire ouverte et accessible à tous.

### ***Une Volonté***

Le projet de l'association EPAL se fonde sur des valeurs humanistes.

- EPAL entend donner la primauté à la personne, en faire la priorité de l'association. Elle prône l'épanouissement de la personne, le respect de l'autre et la liberté de chacun.

- Dans toutes les actions menées, elle veille à ce que chacun ait une place dans une démarche de responsabilité collective et dans un esprit de tolérance mutuelle.

- EPAL entend permettre une ouverture à tous les publics, dans le sens de la pluralité de leur origine comme de leur condition.

Elle respecte la diversité et favorise l'expression des différences (handicap ou non).

- Concernant l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap, l'association favorise une démarche prenant en compte les particularités et singularités du public, afin de lui garantir un accueil et un accompagnement répondant à ses besoins.

•• Elle souscrit au principe de laïcité, qui garantit une expression du pluralisme respectueux des droits de l'homme.

### **Des Finalités**

•• EPAL entend promouvoir ses valeurs éducatives et permettre au public accueilli de vivre un temps de vacances.

•• L'association entend impliquer, dans tous les temps de la vie et par une démarche participative le public accueilli et son accompagnant. (Parents, Référent légal)

•• EPAL entend respecter, au travers de ses différentes actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse (accueils de loisirs avec ou sans hébergement), les rythmes et les besoins de chacun ;

- Dans une démarche de co-éducation, l'association considère ces espace-temps comme des lieux d'apprentissage du vivre ensemble.

- Dans une démarche de complémentarité de la cellule familiale, de l'enseignement scolaire ou socio éducatif, l'association favorise l'accompagnement vers l'autonomie ainsi que vers une attitude responsable, au travers des expériences vécues.

- Dans le cadre d'activités physiques et sportives, l'association veille aux besoins psychologiques et physiologiques du public accueilli en respectant la réglementation en vigueur.

- Dans une démarche de « Bien-traitance », la sécurité morale, affective et physique de toute personne participant au projet est au centre des préoccupations de l'association. Elle tend à mettre en oeuvre les moyens possibles et existants pour garantir cela, dans les différentes étapes de chaque projet.

### **Une démarche**

•• Pour chaque projet mené par l'Association, les élus et les professionnels permanents accompagnent les équipes d'encadrement (directeur, animateur, technicien) par des temps de formation, qui débutent par la présentation du projet éducatif, cadre de mise en place commun. - Ces échanges participent à l'élaboration, par les équipes, du projet pédagogique qui définit les conditions et modalités de mise en œuvre de chaque séjour et action. Ce projet pédagogique est communiqué aux familles, représentants légaux et administrations de référence. - Durant les séjours et actions, l'association dote les équipes d'outils de communication nécessaires afin de pallier toute situation.

•• Les enfants ou adolescents qui participent à nos actions vivront un projet particulier au cours d'une période privilégiée.

Se préparer à être un adulte-citoyen de demain, notamment par l'expérience de responsabilité

;

Accroître la prise d'autonomie en donnant le droit d'expérimenter, en alternant les moments choisis et les moments imposés, en accompagnant dans l'acquisition de savoirs et de savoir-faire ; Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité au travers de la vie du groupe ;

Favoriser l'épanouissement par la pratique d'activités diverses, la proposition de différents modes d'accueil, en respectant le rythme individuel, en valorisant la personnalité, les compétences et les qualités de chacun.

•• Pour permettre un épanouissement et son impact positif sur la vie de tous les jours, il est également important de renforcer le lien avec l'environnement des participants, notamment avec la famille.

Nous le traduisons ainsi :

- les permanents mettent en place des temps de rencontre, associant la famille, qui participent aux orientations et contenus de nos actions et permettent d'échanger avec nous sur les attentes et besoins des publics accueillis,

- des temps d'échange, de bilans, plus individualisés sont possibles entre la famille et les professionnels. Par le dialogue et l'échange, les professionnels permanents de l'Association et les équipes d'animation « mettent au travail », de façon permanente et quotidienne, les finalités du projet éducatif. L'Association enrichit ses actions en développant la professionnalisation, le dialogue et l'échange d'expérience entre acteurs de projets partagés. Ils souhaitent voir les familles et les participants adhérer à ce projet, axe principal d'organisation de nos temps de loisirs et de vacances.

# ALSH PLOUENAN 2018

## PROJET PEDAGOGIQUE



# Les valeurs éducatives

En réponse aux intentions éducatives, l'équipe d'animation tend à prendre en compte :

## **- l'enfant : acteur de ses loisirs**

- accueillir l'enfant : Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants et des jeunes accueillis. La directrice rencontre la famille afin de discuter de l'enfant. Cet échange se traduit par l'élaboration d'un dossier « projet d'accueil de l'enfant » et d'une proposition d'accueil faite à la famille.  
Nous rencontrons les parents pour les informer, pour leur présenter notre projet, les programmes d'animation.

- permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe, de l'aider faire des choix, de s'exprimer, de favoriser la prise de responsabilité. Le désir de chaque personne est de grandir, devenir adulte dans le sens d'être autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme. A chaque étape de son enfance ou de son adolescence, le jeune progresse davantage vers l'autonomie.

- Faire connaître les règles de vie. Notre travail consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace, et dans ses relations. La construction de ses repères est le préalable d'une acquisition d'une plus grande autonomie. Les règlements intérieurs, les plannings d'activités, les projets sont affichés

- Accompagner les jeunes dans des projets. Notre objectif est d'amener l'enfant à s'ouvrir vers l'extérieur. Partir en sortie ou en voyage, découvrir d'autres lieux ou villes, rencontrer d'autres jeunes, effectuer des opérations d'auto-financement afin de les rendre acteur d'un projet.....

- Proposer des temps d'écoute et instaurer des relations de confiance. L'ALSH est un lieu de rencontres, de discussions. Notre devoir est de considérer chaque jeune comme un individu à part entière. En effet, nous reconnaissons à chacun son histoire personnelle (histoire familiale, relations sociales, environnement) et nous tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun dans la mesure de nos moyens.

- Respecter les rythmes individuels de l'enfant : Les enfants peuvent donc profiter d'un temps de repos en début d'après-midi. Il est encore difficile pour certains jeunes enfants d'évoluer dans de grands groupes. L'enfant alterne sa journée avec des temps d'animation collectif et peut également avoir des temps de jeux-libres, des temps pour lui-même (temps de repli sur lui).

- **Le vivre ensemble** : l'apprentissage de la vie en collectivité n'est pas inné et il se construit petit à petit. L'accueil de loisirs, c'est vivre, jouer avec les autres, d'autres enfants, d'autres adultes, découvrir d'autres activités..... L'enfant est sans cesse en interaction avec l'autre (jeux collectifs, jeux d'opposition, chorégraphie en groupe, théâtre, projet collectif : photos, fresque, débat...). Dans ce cadre, l'équipe d'animation favorise les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération, l'entraide, l'échange, l'écoute (donner son avis et écouter les autres), l'argumentation. « vivre ensemble » n'apparaît pas toujours facile pour des enfants confrontés à un monde de plus en plus « individualiste ». Les animateurs notent parfois la difficulté pour plusieurs enfants d'accepter de partager l'activité avec tous. L'objectif est de leur apprendre les enjeux, les contraintes et les atouts de **la vie de groupe**. Pour trouver sa place dans le groupe, l'enfant doit bien connaître le milieu dans lequel il évolue. Il est donc essentiel d'avoir un règlement intérieur. Côté d'autres enfants, c'est s'intégrer dans un phénomène de groupe, c'est apprendre la vie en collectivité, ses règles, ses devoirs et ses droits.

## **- Une éducation partagée :**

Il s'agit de prendre en compte le temps global de l'enfant (la famille, l'école, l'extra et/ou péri-scolaire) et d'être dans une intention de co-éducation. La directrice est en lien avec la famille, l'école. Ensemble, il s'agit de répondre au mieux à l'épanouissement de l'enfant. L'ALSH et les TAP sont des moments qui s'inscrivent dans la semaine de l'enfant. Il est de notre responsabilité que ces temps apportent à l'éducation de l'enfant.

- Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les écoles. La directrice rencontre ainsi régulièrement les directeurs d'écoles de Plouénan.

- Pour garantir la mise en œuvre du projet pédagogique, l'équipe d'encadrement (directrice, animateurs) se réunit pour discuter du projet pédagogique, des enfants, des divers projets, et définissent ensemble le programme d'animation.

- définir le programme d'animation : L'activité est un puissant facteur de développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire. Le souhait est de faire découvrir le maximum d'activités pour qu'ensuite chaque enfant et adolescent puisse trouver celle(s) qui lui convienne. Il s'agit de favoriser l'éveil, la créativité, les rencontres, la vie avec les autres.....Il importe donc de développer l'accès aux activités pour tous les enfants. L'activité du matin et de l'après midi sont deux temps forts importants de la journée. L'animateur met en œuvre le programme d'animation défini en amont. Ce programme peut néanmoins évoluer au vue de la météo ou de l'actualité.

Développer des loisirs accessibles : tant par la pratique que par le cout. Nous souhaitons développer encore plus de temps forts structurants (ex : séjours, projets inter-associations ou intercommunales). Il paraît important de permettre l'émergence de projets et ainsi de favoriser leur expression et leur investissement dans l'organisation de leurs loisirs.



## **Projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Plouéan Spécifique 3-6 ans**

L'alsh de Plouéan accueille des enfants âgés de 3 à 6 ans. Il se situe à l'espace Enfance-Jeunesse. L'accueil est ouvert durant toutes les vacances scolaires et le mercredi.

### **Objectifs :**

Nous souhaitons permettre à chaque enfant de vivre pleinement ses vacances à l'ALSH tout en répondant à ses propres besoins. Au-delà, des objectifs cités ci-dessus, il nous paraît nécessaire de mettre l'accent sur les besoins particuliers des jeunes enfants à savoir les 3-6 ans.

### **Besoin d'être reconnu :**

L'enfant est une personne à part entière qui a le droit au respect.

### **Besoin de sécurité affective et physique :**

La séparation avec sa famille chez le jeune enfant peut-être source d'angoisses. Il convient de tout mettre en œuvre pour assurer sa sécurité affective. L'enfant ne doit pas se sentir abandonné par ses parents. Nous accompagnons l'enfant dans sa séparation avec ses parents en l'aidant à dire au revoir. Pour mieux réussir ce temps particulier, nous tenons à nous appuyer sur une équipe d'encadrement régulière, qui connaît l'enfant.

L'enfant va découvrir un monde inconnu pour lui : l'alsh, avec d'autres enfants, de nouveaux adultes, de nouveaux lieux, de nouvelles règles de vie. Il est important qu'il puisse se créer des repères : dans le temps, dans l'espace dans les relations inter-personnelles. Il peut être utile de créer du lien entre l'alsh et les autres partenaires tels que l'école. Le jeune enfant a besoin de vivre en groupe restreint, où sa place est reconnue, où il ne se sent pas noyé, où il peut avoir de véritables échanges avec l'adulte et les autres enfants. L'hygiène et la sécurité physique de l'enfant sont importantes. L'adulte doit être extrêmement vigilant.

### **Besoin d'autonomie :**

Amener l'enfant à conquérir une plus grande autonomie. Le rôle de l'équipe d'encadrement va être d'accompagner l'enfant dans cette conquête, en créant un cadre où il pourra petit à petit réussir à se débrouiller seul. Nous insistons sur cette progression lente : il ne s'agit pas de plonger l'enfant dans le « grand bain de l'autonomie ». Pour l'aider, l'enfant peut accéder librement aux toilettes. L'enfant peut sortir et ranger les jeux dans du mobilier adapté. L'enfant peut accéder aux différents espaces.

### **Besoin d'activité :**

C'est en jouant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Il s'agit de créer un cadre favorisant les activités riches et variées.

Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant qu'il découvre le monde et les possibilités d'agir sur lui :

- la découverte de son corps et ses possibilités motrices : courir, sauter, grimper, ramper...
- la découverte des autres enfants et autres adultes
- la découverte de l'environnement naturel et humain et les diverses activités que l'on peut y faire

L'imaginaire est un moteur important du développement cognitif du jeune enfant. Le jeu, la lecture, les activités d'expression le favorisent. Pour répondre à ces loisirs, la salle spécifique des 3-6 ans est aménagée de façon à ce que les enfants puissent faire à leur mesure des cabanes, des parcours de gym, se déguiser, ... La grande salle principale permet également aux enfants de passer d'un espace de jeu à un autre.

### **Besoin de repos, et temps de sieste :**

Chaque enfant a des rythmes qui lui sont spécifiques. Les besoins de repos et de sommeil sont importants à cet âge-là. Ils permettent le bon développement de l'enfant (la maturation du système nerveux, production de l'hormone de croissance, récupération physique.....). L'animateur lit une histoire, met une musique, pour apaiser et sécuriser l'enfant. Il est chargé de veiller au calme et éviter trop de bruits dans l'enceinte de l'espace enfance-jeunesse.

Au bout de 30 ou 40 minutes, si certains ne dorment pas, ils sont raccompagnés vers la salle de temps calme, ou ils rejoignent les plus grands. Le réveil s'effectue de façon échelonnée de 13h30 à 15h00.

# ANIM INFOS



Ce document est un outil pour l'équipe d'animation. Il permet de comprendre précisément l'organisation de l'ALSH sur Plouéan.

## LA JOURNEE

Afin de permettre aux enfants de se construire des repères, la journée est structurée.

### **1/ 7H30-9H : L'accueil du matin**

L'accueil de tous les enfants, des familles se fait de 7h30 jusqu'à 9h. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité de dessiner, de jouer, de lire de discuter, de se reposer ou de ne rien faire.... L'animateur, en charge de l'accueil, se doit de faire le lien entre la famille et l'accueil de loisirs. Il est important d'écouter les familles, de les rassurer, d'accompagner l'enfant vers le jeu qu'il aura choisi...

L'accueil se déroule dans la grande salle principale de 7h30 à 8h30. L'animateur est disponible et à l'écoute de l'enfant et du parent. **Il est important de permettre un accueil individualisé.** L'enfant dispose d'un vestiaire dans lequel il pourra déposer ces affaires personnelles.

Toujours dans l'objectif d'améliorer l'Accueil, toutes informations données par la famille doivent être notées dans un cahier de liaison mis à disposition de l'animateur. Ce cahier de liaison est remis au Directeur chaque matin. C'est un document interne qui comprend 2 parties : une partie « administrative » où sont notées les demandes d'inscriptions et une partie « projet de l'enfant » où sont notées les informations, les observations concernant l'enfant. L'objectif est d'accompagner au mieux l'enfant durant son temps de vie à l'alsh.

### ***L'animateur convie ensuite parent et enfant à entrer dans la grande salle principale.***

La grande salle d'activité est dissociée en 2 grands secteurs : un secteur pour les 3-6 ans et un secteur pour les 6-10 ans. Chaque secteur est cloisonné et aménagé en plusieurs espaces : jeux d'imitation, jeux de construction, espace voitures.....Chaque espace comprend :

- un espace « intérieur » aménagé par des meubles de rangement ou des cloisons (2 ouvertures)
- un espace « extérieur » : Les enfants peuvent profiter des jeux placés à l'extérieur (sur les cloisons ou dans les meubles de rangements).ex : tableau, livres, puzzles....

L'objectif est d'amener les enfants vers une autonomie ; laisser l'enfant jouer librement, entrer dans un espace, s'organiser dans cet espace, ranger puis le quitter. Il découvre, explore.... Il peut accéder facilement aux toilettes. Il peut contourner ou se déplacer aisément dans cet espace. Nous avons choisi de dissocier les 2 secteurs 3-6 ans et 6-10 ans afin que chaque enfant soit reconnu. Les jeux, les rythmes, les besoins ne sont pas les mêmes en fonction de l'âge de l'enfant. Les petits comme les moyens ont besoin de leur espace. Néanmoins, les frontières ne sont pas rigides et le passage d'un espace à un autre peut être effectué (besoin de retrouver le grand frère...).

La grande salle principale permet à l'animateur en poste d'être attentif aux enfants qui jouent et aux familles qui arrivent. Il est primordial de ne pas isoler les enfants et de leur permettre de passer d'un jeu à un autre. C'est ce qu'on qualifiera de « jeux libres ». Le jeu libre, c'est laisser à l'enfant des temps, des espaces, dans lesquels l'enfant fera ce que bon lui semble. L'adulte dans ces moments-là intervient pour échanger, veiller, protéger et accompagner l'enfant .

## L'utilité du jeu-libre

La présence de l'adulte en fond permet à l'enfant de se sentir indirectement enveloppé, contenu, avec bienveillance. Son sentiment de confiance et de sécurité peut aussi déjà grandir par ce biais. Laisser l'enfant jouer librement lui permet de se construire, de découvrir et explorer des intérêts qu'il n'aurait peut-être pas remarqué sinon, de même que les enfants avec qui il choisirait de jouer.

En jouant ainsi, il se concentre et développe ses compétences spontanément, naturellement, et sans effort. C'est dans ces moments de jeu non-guidés ni structurés que l'enfant va expérimenter son sentiment de liberté d'être qui il est, et avec qui il a envie d'être, qu'il va développer sa créativité et son imagination. Durant les « jeux libres », l'enfant est autonome dans ses déplacements, dans ses choix d'activités. Il est libre de penser, de s'exprimer, d'agir mais tout en prenant en compte l'autre, les règles de l'adulte... L'autonomie est définie dans un temps et dans un espace. Durant « les activités guidées », l'enfant est moins autonome et doit prendre davantage en compte la notion de groupe, d'organisation collective. L'enfant peut choisir parfois l'activité, il donne son avis ; évalue l'activité. Néanmoins, il lui sera demandé de respecter des règles bien définies sur un temps et dans un espace.

L'autonomie se construit petit à petit. Il nous paraît essentiel de prendre en compte l'autonomie de l'enfant à travers des « jeux libres » mais également de le rassurer, de l'accompagner, de le guider sur des temps plus formels.

Durant ce temps de jeux libres, l'enfant pourra choisir différentes formes de jeux :

- les jeux d'imitation : Par le biais de l'imitation, l'enfant s'efforce de comprendre l'adulte en tant que personne, à travers ses occupations. Par la magie des panoplies et des rôles, il vit d'une manière intense et symbolique son assimilation à l'image de l'adulte, découvre ses possibilités multiples et facilite ses rapports avec la société dans laquelle il devra s'insérer  
jeux : coin bébé, cuisine, marchande, playmobils, barbies, déguisement,....
- les jeux de construction : Dès le plus jeune âge, l'enfant est d'une curiosité insatiable pour son environnement physique immédiat. Il touche, sent, observe, manipule et... imagine.. Le jeu est un excellent stimulant de l'imaginaire parce qu'il fournit à l'enfant autant d'occasion de faire travailler son cerveau, de tester ses représentations auprès des adultes et de faire dialoguer monde sensible et monde imaginaire. Tout est bon pour développer l'imaginaire de l'enfant : Jeux de construction ; Puzzle à plat ou en volume, Livres animés ; Travaux manuels en tout genre (dessin, pliage, empilement, peinture, pâte à modeler...)
- le dessin : Tracer des traits sur une feuille de papier, colorier, constitue pour l'enfant la première étape dans son apprentissage de l'écriture. Par le dessin, il apprend à développer sa motricité fine. Le dessin et le coloriage stimulent également son imagination et lui donnent un autre moyen de communiquer de stimuler sa créativité et son imagination.
- les ateliers de motricité à travers les parcours ou sur la structure de jeux extérieure : Les jeux autour de la maîtrise du corps : jeux qui permettent à l'enfant de s'exercer à tous les mouvements possibles (la course, le saut, l'équilibre). Les jeux de plein air, les jeux des toboggans, des poutres, de ballon. Attraper, lancer, faire rouler, traîner, tirer, etc...Ce sont des jeux essentiels au développement physique et psychique de l'enfant.
- un espace lecture : le livre favorise le développement du langage de l'enfant, son imagination, de même que sa capacité à s'exprimer. Parcourir ensemble ou individuellement un livre est une excellente façon de nourrir l'imaginaire de votre enfant et de lui ouvrir de nouveaux horizons. Parler et échanger sur le livre qu'il vient de regarder permet à l'enfant de nouveaux mots et d'exprimer ce qui le passionne. Il peut aussi inventer une histoire à partir des images d'un album. Cela encourage l'enfant à commenter la nouveauté et à apprendre de nouvelles choses.
- des moments pour ne rien faire : Il faut en effet impérativement laisser à l'enfant des moments pour ne rien faire, voir d'ennui. Ces moments sont propices aux rêveries, à la réflexion et à l'assimilation de toutes les stimulations extérieures. Laisser le temps aux enfants de l'appropriation, c'est laisser leur imagination en liberté.



**2/ 8h :**

**A l'arrivée d'un second animateur, les enfants pourront accéder aux petites salles (3-6 ans) et (6-10 ans) à partir de 8h.**

Les rythmes et les besoins des enfants ne sont pas identiques : Certains enfants sont en demande de jeux de mouvement, d'autres sont encore peu réveillés. Deux autres animateurs sont en poste pour 8h. L'un surveille les deux salles spécifiques, l'autre assure la grande salle principale. Les enfants ne peuvent accéder dehors sans la présence d'un animateur (dans la cour, ou sur les structures de jeux). Aucun enfant ne peut être dehors sans surveillance d'un animateur. Le nombre d'enfants accueillis augmente crescendo. Les enfants peuvent donc profiter de rester sur des jeux dans la grande salle commune ou d'aller sur des activités plus de mouvement ou de créativité dans les salles spécifiques. Les enfants évoluent sur ces différents espaces. Le temps d'accueil se poursuit jusqu'à 9h30.

**3/ 9h30 : l'activité du matin**

C'est par l'agir que l'enfant va se construire. Nous souhaitons faire découvrir le maximum d'activités pour qu'ensuite chaque enfant et adolescent puissent trouver celle(s) qui lui convienne. Nous voulons favoriser l'éveil, la créativité, les rencontres, la vie avec les autres, ....

A) Vers le « regroupement » :

L'ensemble des enfants et des animateurs sont réunis dans l'enceinte de l'ALSH. Vers 9h15, une musique annonce la fin du temps d'accueil et la nécessité de conclure progressivement les jeux. Les enfants seront ainsi amenés à terminer et à ranger l'atelier qu'ils étaient en train de mener. Afin de développer leur autonomie, il semble nécessaire qu'ils puissent ramasser les jeux utilisés dans du mobilier adaptés tels que des meubles bas avec casiers. Vers 9h30, l'animatrice du groupe 3-6 ans leur propose de passer aux toilettes. Ensuite, les groupes se rendent dans leur salle spécifique.

B) l'annonce de(s) activité(s)\* :

Les activités varient sur la semaine afin que les enfants puissent découvrir :

- une activité sportive
- une activité bricolage
- Une activité cuisine
- une activité informelle (celle-ci est décidée le jour J avec les enfants, en fonction de la météo, de leurs envies et de leur forme).
- Le jardin sensoriel
- La salle sensorielle

\* en fonction du nombre d'animateurs

C) départ pour l'activité

Chaque groupe se rend dans la salle où se développera l'activité. La répartition des salles sera convenue avant l'élaboration du programme d'activité afin que trop de groupes ne soient ensemble dans une même salle.

Le quota d'encadrement ALSH est :

- **1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans**
- **1 animateur pour les plus de 6 ans**

**4/ 9h45-11H30 : l'activité du matin**

Les activités sont définies en amont à travers un programme d'animation. Néanmoins, en fonction de la météo ou des opportunités, les animations peuvent évoluer. Ce programme d'animation est disponible sur le site de la commune [www.plouenan.fr](http://www.plouenan.fr)

L'activité du matin ou de l'après-midi est un temps de jeu collectif et partagé. Les animateurs invitent les enfants à intégrer le groupe et à partager un moment convivial. Aucun enfant n'est forcé d'intégrer l'activité ; l'animateur l'accompagne, l'invite à essayer, le rassure en le laissant regarder. Très souvent, les jeunes enfants ont besoin d'observer les copains avant de s'y essayer.

## A) LES GROUPES :

### Les groupes sont définis par âge :

- LE MINI-CLUB : 3-5 ans (dormeurs)
- LES MOUSSAILLONS : 5-7 ans (non-dormeurs)
- LE KIDS CLUB : 7-11 ans

En fonction du nombre d'enfants, du rythme de sommeil, de la maturité, des affinités, les enfants peuvent évoluer d'un groupe à l'autre. Ce choix est discuté avec la famille.

Lors des déplacements en dehors de l'Espace Enfance-Jeunesse, les enfants se déplacent par deux en se donnant la main. (Un animateur devant côté route, un derrière côté route)

## A) Les différents lieux :

- Les salles spécifiques : pour des activités sensorielles, des jeux de rôles, des ateliers de manipulation, des ateliers lecture,....
- La salle d'art plastique : pour les activités bricolage, dessin, atelier pré-écriture, ...
- La salle polyvalente : pour la motricité, les grands jeux, les jeux collectifs, la danse, les jeux d'imitation, les activités sensorielles....
- La salle omnisports : pour la motricité, les jeux collectifs.....  
Nous disposons de divers agrès dans la salle de judo pour pratiquer la gymnastique (trampoline, barres, cheval, trapèze...). Pour tous ces agrès, il est indispensable de protéger l'atelier par des gros tapis (pour les réceptions), de matérialiser au mieux l'atelier, et de bien établir les règles afin d'assurer la sécurité des enfants. Si un animateur n'est pas en mesure d'assurer la sécurité de cet atelier, il est de son devoir de ne pas le proposer (même si les enfants en font la demande).
- Le Cristal : pour des grands jeux collectifs, pour des activités sensorielles, des jeux d'imitation, des spectacles.....
- La bibliothèque : pour accéder aux livres, aux ordinateurs, aux expositions...
- L'école : pour des ateliers cuisine

En fonction du nombre d'enfants et d'animateurs, 3 groupes peuvent être organisés. Exemple le mercredi = 1 groupe de 3-5 ans (les dormeurs) ; 1 groupe de 5-7 ans (non dormeurs) ; 1 groupe de 7-11 ans.

## B) Le retour :

Le retour des activités est prévu pour 11h30 pour tous les groupes.

## **5/ 11h30-13h : le repas**

Les enfants terminent l'activité vers 11h30. Les enfants qui restent déjeuner passent aux toilettes, se lavent les mains et se préparent pour se rendre au restaurant-alsh. Les animateurs se rendent avec les enfants au restaurant-alsh vers 11h45.

Les animateurs mangent avec les enfants, les aident à s'installer, au service et incitent les enfants à goûter. Le temps de restauration est un temps important pour faire connaître les aliments, accompagner les enfants pour utiliser les ustensiles, se tenir correctement, amener l'enfant à se servir lui-même, respecter les proportions, sensibiliser les enfants à la nécessité de varier son alimentation, amener l'enfant à prendre en compte l'autre ...Il s'agit d'un véritable temps d'éducation de l'enfant. On sensibilise l'enfant à l'intérêt de goûter. Mais cette démarche doit se faire pas à pas. Il s'agit d'accompagner l'enfant et ne pas le forcer.

Ce groupe quitte la table vers 12h45 pour se rendre à l'alsh. Les enfants débarrassent et les tables. Seuls les tables de petits seront nettoyées par les adultes.

Les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains, se déshabillent, rangent leurs affaires dans une petite caisse individuelle, et vont soit dans la salle de sieste, soit dans la petite salle pour un temps de repos, soit dans la salle « kids club » pour un temps de jeu calme.

## Service des repas et entretien :

La société « Cuisine centrale de Morlaix » assure la livraison des repas quotidiennement. Une personne, chargée du service et de l'entretien, sera présente de 11h00 à 13h15. Les repas seront mis en chauffe par la personne de service à 11h. Le couvert sera mis vers 11h15. Les deux services s'effectuent. Après avoir pris la température des plats du deuxième service, la personne chargée du service et de l'entretien, se rend vers 12h30 à l'alsh pour laver les sanitaires. Cette dernière doit laisser sa blouse et ses chaussures dans la cuisine. Ensuite elle retourne au restaurant-alsh pour effectuer la vaisselle, le nettoyage du four, de la salle de restauration et de la cuisine jusqu'à 13h15

### **6/ 12h40-13h30 : le temps calme**

#### 2 les enfants qui sont à la sieste :

- Une sieste est proposée, surtout pour les enfants de moins de 6 ans. Ce temps est organisé dès le départ de l'école où se fait le repas. Le déplacement entre la salle de restauration et la salle de sieste doit être pensé et proposé afin que les enfants pénètrent dans l'enceinte ALSH calmement, avec l'envie de profiter d'un temps de repos.

Les enfants, qui sont à la sieste, pénètrent dans l'espace enfance-jeunesse vers 12h30. Les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains, prennent leur doudou.....

- la sieste commence par une histoire, de la musique.... Ensuite, l'enfant dort en fonction de ses besoins. Un animateur est présent pour favoriser l'endormissement. Celui-ci reste dans la salle de sieste tant que les enfants ne dorment pas. Ensuite, il fera des allers-retours pour veiller au réveil échelonné des enfants.. Les premiers se réveillent vers 14h. Les derniers sont réveillés vers 14h30
- Les deux animateurs, responsables du groupe des 3-6 ans, se partageront le temps de sieste en 2 (12h40/13h20 et 13h20/14h).

#### b) les enfants qui ne dorment pas :

- Après avoir mangé, un temps calme est proposé à tous les enfants de 12h45 à 13h30

Ce temps calme se traduit par :

- un retour « tranquille » de la salle de restauration à l'alsh.
- Un temps de jeux dans la petite salle 6-10 ans et dans la petite salle 3-6 ans. Les jeux sont des jeux appropriés.
- Le groupe des 3-6 ans : Ils sont peu nombreux (les enfants qui ne dorment pas) et se retrouvent dans la salle spécifique 3-6 ans de 12h40 à 13h30. Ce temps est dédié à des ateliers : coin déguisements, coin marionnettes, coin voitures, coin bébé...L'animateur (celui qui ne surveille pas la sieste) est chargé d'accompagner et de surveiller les enfants sur ce temps. Il pourra équiper la salle spécifique de jeux (pris dans la salle principale) et aménager les coins.
- Le groupe des 6-11 ans : Le groupe quitte l'école pour rejoindre l'espace Enfance-Jeunesse situé à quelques pas. Les enfants peuvent accéder à la salle « kids club » pour des jeux calmes (jeux de sociétés, coloriage ou atelier) de 13h à 13h30.

### **8/ 13h15-14h : l'accueil de l'après-midi**

L'accueil des enfants se fait de 13h15 à 14h.

## **9/ 14h30-16h30 : l'activité de l'après midi**

Les activités sont définies en amont à travers un programme d'animation. Néanmoins, en fonction de la météo ou des opportunités, les animations peuvent évoluer.

## **10/ 16h30-17h : le goûter**

Les enfants prennent leur goûter tous ensemble. L'endroit varie en fonction de la météo.

## **11 17H-18H30 : les départs échelonnés et le retour des familles**

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de « l'au revoir », de la liaison entre l'alsh et la vie familiale. L'animateur est disponible et à l'écoute de l'enfant. C'est un temps pour échanger avec lui, pour effectuer un retour sur la journée écoulée. A l'arrivée des familles, animateur et enfant informent les parents du déroulement de la journée. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

Les familles récupèrent les enfants entre 17h et 18h30. L'animateur chargé de la garderie du soir accueille les parents de 17h à 18h30. L'animateur s'assure que les enfants sont bien confiés aux personnes autorisées (cf dossier d'inscription). Il informe les parents du déroulement de la journée, des informations à connaître pour les prochains jours, du comportement de l'enfant et du groupe.....

## LES SORTIES



L'alsh est un lieu de découverte et de vécu de nouvelles expériences. Loin d'être une bulle fermée, il doit permettre aux enfants de s'ouvrir vers l'extérieur, d'aller à la rencontre de nouvelles personnes et d'activités. La sortie a lieu toutes les semaines et principalement le vendredi. L'idée est de découvrir un autre lieu que la commune, de partir en car avec les copains et copines sans les parents et de rencontrer d'autres enfants. C'est le moment pour découvrir une activité ou un contexte qu'ils ne connaissent pas bien, ou qu'ils revoient avec plaisir. La sortie est l'aboutissement d'une semaine ALSH. Le repas et le goûter sont prévus par l'alsh. Le pique-nique reste un moment fort convivial. Le transport est assuré par les Cars de L'élorn (Landivisiau).

Pour rester garants de leur sécurité, il nous faut respecter quelques obligations règlementaires et de sécurité.

### 1. Une sortie doit toujours faire l'objet d'une préparation :

- un référent est nommé par groupe.
- Une trousse à pharmacie doit être prise avant chaque sortie.
- Le lieu de destination, le trajet, les heures de départ et de retour sont définies à l'avance.
- Le directeur a connaissance du n° de portable de chaque référent. Chaque référent dispose d'un moyen de communication.
- Chaque référent dispose d'un listing des enfants.
- Une attention doit être portée, via la fiche sanitaire, aux éventuelles contre-indications à la pratique d'activités.
- Une attention doit être portée à la tenue vestimentaire des enfants : casquettes si soleil, chaussettes dans les chaussures si marche, etc...

### 2. Une sortie doit toujours faire l'objet d'une préparation :

- chaque sortie doit faire l'objet d'une communication aux parents. Les familles sont informées par le programme d'animation.
- Chaque sortie doit faire l'objet d'une présentation aux enfants. Les consignes de sécurité concernant les éventuels déplacements doivent être listées avec eux.
- Les animateurs doivent afficher de la fermeté au respect des consignes, qui engagent la sécurité des enfants, sur la route par exemple.

### 3. Une sortie doit se dérouler dans un cadre sécurisé :

Les horaires, la destination, les déplacements, le déroulement, doivent être respectés par les encadrants. Si une modification de ces éléments s'impose pendant le déroulement de la sortie, les animateurs doivent en informer le directeur pour qu'il les valide.

Les animateurs sont responsables du groupe même si l'activité est animée par un intervenant. L'animateur peut décider d'arrêter une animation, ou un enfant dans son activité, s'il estime qu'il y a danger. Il se doit de veiller à la sécurité physique et affective des enfants.

### 4. Une sortie doit faire l'objet d'un débriefing :

- les animateurs doivent communiquer les informations à l'ensemble de l'équipe pour évaluer l'organisation de la journée (activité, déplacement, intervenants....), le respect des règles et du groupe, l'état d'esprit des enfants.....

- Eviter de laisser les pique-niques dans des endroits publics accessibles aux personnes extérieures.

## **Intrusion d'une personne extérieure :**

L'équipe doit s'assurer qu'aucune personne extérieure ne s'introduise dans l'enceinte de la structure. Fermer la porte d'entrée de l'ALSH dans la mesure du possible.

Si jamais une personne extérieure se présente (personne n'ayant pas l'autorisation de venir chercher des enfants ou autres), merci de l'inviter à sortir. Si la situation se complique prévenir le directeur.

Aucun enfant ne peut quitter l'ALSH avec un adulte n'ayant pas d'autorisation. Si le cas se présente, **prévenir le directeur dans les plus brefs délais**. Si besoin mettre les enfants en sécurité avec un autre animateur.

## **Plan « vigilance renforcée » :**

Le Finistère reste placé en « vigilance renforcée » pour la sécurité des rassemblements. Les consignes de sécurité demandées par la préfecture du Finistère sur les grands rassemblements nous obligent à être particulièrement vigilants sur les circulations de personnes et les flux de marchandises.

Par mesures de sécurité :

- Les animateurs et/ou enfants peuvent être fouillés (sac à dos).
- Eviter les regroupements de longue durée sur la voie publique.
- Etre vigilants aux personnes extérieures.
- Se conformer aux règles de sécurité des lieux d'accueil ( ex : Aréna, multiplexes, parc d'attraction).
- Eviter de laisser les pique-niques dans des endroits publics accessibles aux personnes extérieures.

Par mesures de sécurité, l'accueil de loisirs est fermé sur les temps d'animation. Nous invitons les familles à contacter la direction (sur les temps d'accueil aux familles ou sur des temps administratifs).

En cas d'attaque terroriste, il est demandé :

- a) Si l'attaque est extérieure au site :
  - Se mettre à l'abri, se confiner, ne pas se faire voir.
- b) Si l'attaque est à l'intérieur de l'alsh :
  - S'échapper par les issues de secours dans la mesure du possible.
  - Evacuer les enfants au plus vite (si possible vers le jardin + portillon médiathèque).
  - Courir et se réfugier dans un commerce ou habitation.
  - Si le danger est très proche, se confiner dans les toilettes de l'ALSH.

## **Plan « incendie » :**

Si l'alarme incendie se déclenche, faire sortir les enfants dans le calme par la porte d'entrée (si possible) et se rendre sur le carré de pelouse. Chaque animateur s'assurera que son groupe est au complet en faisant l'appel. Le directeur fera le tour de l'espace enfance jeunesse et s'assurera que toutes les personnes ont évacué le bâtiment.



## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Documents à fournir**

- un dossier d'inscription dûment rempli (à retirer à l'espace ou sur [www.plouenan.fr](http://www.plouenan.fr))
- la fiche de présences.

### **La facturation :**

- les factures seront expédiées par l'association Epal
  - les bons de vacances (CAF et MSA) sont à transmettre à l'association Epal
- les chèques emplois services universels (C.E.S.U) ainsi que les chèques vacances sont acceptés.

### **Règlement :**

- les inscriptions sont obligatoires et peuvent s'effectuer tout au long de l'année, sauf pour les mercredis (à la période)
- Toute inscription vaut pour facturation.
- Toute désinscription doit être effectuée **14 jours** avant le jour J. Dans le cas contraire, la journée ou 1/2 journée sera facturée. Désinscription à effectuer par mail ou par écrit.
- La direction peut être amenée à refuser une inscription si les quotas d'encadrement sont atteints.
- Toute inscription effectuée pour les mercredis vaut pour facturation.
- Les programmes d'animation ainsi que les documents administratifs (feuille de présence) sont disponibles à l'ALSH ou [www.plouenan.fr](http://www.plouenan.fr).
- L'arrivée de l'enfant doit se faire entre 7h30 et 9h. Pour le bon fonctionnement des activités, l'arrivée de l'enfant doit se faire avant 9h et le départ entre 11h30 et 14h ou à partir de 16h30.
- Si un parent vient rechercher son enfant, ce dernier ne pourra revenir dans la journée.
- les parents doivent accompagner l'enfant à l'intérieur de l'als. L'enfant ne sera sous la responsabilité de l'équipe d'animation qu'à partir du moment où l'accompagnateur l'aura « physiquement » confié à un animateur
- En cas d'absence pour maladie ou hospitalisation : la journée ou 1/2 journée ne sera pas facturée sur présentation d'un certificat médical.
- En cas de rendez-vous chez un spécialiste : la journée ou 1/2 journée sera facturée.
- En raison d'un décès (parent, grand-parent, frère/sœur) : les inscriptions ne seront pas facturés ( 3 jours accordés).
- L'enfant devra être couvert en Responsabilité civile par le régime de ses parents ou de la personne qui en est responsable pour : les dégâts occasionnés aux installations ou matériels imputables à l'enfant, les dommages causés par l'enfant à autrui, les accidents survenus lors de la pratique des activités. ***Il est conseillé aux parents ou à la personne qui est légalement responsable de l'enfant de souscrire une garantie individuelle Accidents***
- Le dialogue avec les familles : la directrice peut être amenée à contacter les représentants légaux pour des questions relatives à l'ALSH ou au comportement de l'enfant. Les familles peuvent demander de s'entretenir avec la directrice (06 66 07 09 79) lorsqu'elles le désirent.
- En cas d'urgence, les services compétents seront contactés (Samu et/ou pompiers). Les parents seront ensuite prévenus.
- Chaque enfant a l'obligation de n'user d'aucune violence (verbale ou physique) et de respecter les règles de comportement et de civilité.
- Les enfants doivent respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition, appliquer les règles d'hygiène et de sécurité qui leur ont été apprises. En cas de dégradation de matériel ou des lieux, le remplacement de ce matériel ou la remise en état des locaux sera à la charge des enfants responsables ou de leur famille.
- A l'ALSH, l'enfant s'approprie les règles du « vivre ensemble ». L'enfant apprend progressivement le sens et les conséquences de ses comportements, ses droits et obligations\*, leur importance dans les relations sociales. Le projet pédagogique défend le rôle éducatif que peuvent avoir les animateurs auprès des enfants et ainsi favoriser les notions de civisme, le respect de soi et des autres, la prise en compte de l'enfant...À l'inverse, les comportements qui perturbent le fonctionnement de l'ALSH, et en particulier toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres enfants ou des adultes, donnent lieu à des réprimandes. En fonction de la faute, l'enfant peut être prié d'aller s'asseoir temporairement, réparer sa faute, être écarté d'une activité, ou exclu de façon temporaire ou définitive (après concertation avec les parents). Ces dispositions sont graduées et adaptées selon l'âge de l'enfant et la répétition ou gravité des troubles occasionnés.

\* droits et obligations affichés à l'ALSH

# Une journée ALSH



3-5 ans



Rectangle  
6-14 ans

7h30-9h



9h30-11h30



11h40- 12h30



12h-12h45

12h30-15h



L'atelier du midi



14h30



16h30



16h30  
16h45



16h30  
16h45

17h-18h30

